
**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE
ET EXTRAORDINAIRE
DU 6 JUIN 2016**

Le lundi 6 juin 2016, à 15 heures,

Les Actionnaires de la Société se sont réunis à 51100 REIMS – 5, Place Général Gouraud, en Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire sur la convocation du Conseil d'Administration.

Les Actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance, possèdent ensemble, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 6.979.114 actions ayant droit de vote et, en Assemblée Générale Extraordinaire, 6.979.114 actions ayant droit de vote, sur les 8.876.157 actions ayant droit de vote, pour 8.937.085 actions composant le capital social et représentant, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 13.461.187 voix et, en Assemblée Générale Extraordinaire, 13.461.187 voix, sur les 15.362.805 voix représentées par les actions composant le capital.

Les quorums à atteindre étaient respectivement de 1.775.232 actions pour l'Assemblée Générale Ordinaire (505.964 actions pour la cinquième résolution) et de 2.219.040 actions pour l'Assemblée Générale Extraordinaire.

○ **Présentation des Résultats 2015**

Paul-François VRANKEN – Patrice PROTH

○ **Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration**

Paul-François VRANKEN - Patrice PROTH - Maître Francesco BETTI

○ **Lecture du Rapport du Président du Conseil d'Administration**

Maître Francesco BETTI

○ **Lecture du Rapport spécial concernant le programme de rachat d'actions de la Société**

Maître Francesco BETTI

○ **Lecture des Rapports des Commissaires aux Comptes**

- Rapport sur les comptes consolidés
- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport sur le rapport du Président
- Rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales
- Rapports spéciaux

*Laurence VERSAILLE pour AUDIT & STRATEGY, REVISION, CERTIFICATION -
Pierre SARDET pour MAZARS*

○ **Lecture et vote des résolutions**

Maître Francesco BETTI

**RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

PREMIERE RESOLUTION :

- *Approbation du bilan et des comptes sociaux de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE pour l'exercice social clos le 31 décembre 2015,*
- *Quitus de sa gestion au Conseil d'Administration*

⇒ Bénéfice net de 19.093.167 €.

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	497.041	6.482.073	13.461.187	100,0000
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION :

- *Approbation du bilan et des comptes consolidés du Groupe VRANKEN-POMMERY MONOPOLE pour l'exercice social clos le 31 décembre 2015*

⇒ Résultat net de l'ensemble consolidé de 4.026 K€.

⇒ Résultat net de l'ensemble consolidé (part du Groupe) de 3.821 K€.

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	497.041	6.482.073	13.461.187	100,0000
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION :

- *Approbation du bilan et des comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2015 de la société CAMARGUAISE DE PARTICIPATIONS, devenue filiale à 100% de la Société et ayant fait l'objet, le 30 mars 2015, d'une dissolution par anticipation, sans liquidation, par voie de transmission universelle de son patrimoine à la Société,*

⇒ Perte de 186.763 €

⇒ Mali technique de 6.477.017,12 €

⇒ Apport de 118.549 actions de la société GRANDS DOMAINES DU LITTORAL (96,50 % du capital) d'une valeur de 51.356 K€.

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	309.530	6.482.073	13.273.676	98,6070
Contre	187.511	0	187.511	1,3930
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION :

- *Affectation du bénéfice de l'exercice social clos le 31 décembre 2015*

Bénéfice social		19.093.167,12 €
Report à nouveau antérieur de	+	<u>36.722.913,47 €</u>
Soit ensemble	=	55.816.080,59 €
de la manière suivante :		
- à la réserve spéciale œuvres d'art		156.137,95 €
- au compte de report à nouveau		48.510.274,64 €

Distribution de : **7.149.668,00 €**

Soit : 1 Euro par action, éligible à l'abattement de 40% - article 158-3 CGI aux conditions dudit article.

Mise en paiement à compter du 15 juillet 2015.

EXERCICE	DIVIDENDE GLOBAL	DIVIDENDE PAR ACTION	ABATTEMENT (art. 158-3 du CGI)
Au titre de 2012	7.149.668,00 € (**)	0,80 € (**)	0,32 € (*)
Au titre de 2013	7.149.668,00 € (**)	0,80 € (**)	0,32 € (*)
Au titre de 2014	8.937.085,00 € (**)	1,00 € (**)	0,40 € (*)

(*) Abattement de 40% ouvert aux seuls dividendes distribués à des personnes physiques résidentes fiscales en France.

(**) Pour 8.937.085 actions composant le capital social.

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	497.041	6.482.073	13.461.187	100,0000
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

CINQUIEME RESOLUTION :

- *Approbation des conventions réglementées visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce*

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	497.041	136.735	769.511	100,0000
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

SIXIEME RESOLUTION :

- *Approbation du montant des amortissements excédentaires et autres amortissements et des charges et dépenses non déductibles des résultats imposables de la Société*

Montant des amortissements excédentaires et autres amortissements	29.375 €
Montant des charges et dépenses non déductibles des résultats imposables	469.876 €
Montant total de l'imposition qu'ils représentent environ	166.400 €

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	497.041	6.482.073	13.461.187	100,0000
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

SEPTIÈME RÉOLUTION :

- *Programme de rachat d'actions*

⇒ Mettre fin au programme de rachat en cours décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 4 Juin 2015

⇒ Autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des achats en bourse d'actions de la Société

Le Prix maximum d'achat par action ne pourra dépasser 75 € hors frais, compte tenu de l'évolution du cours

Le Conseil d'Administration pourra ajuster le prix d'achat en cas de modification de la valeur nominale de l'action, d'augmentation de capital

Le nombre d'actions susceptibles d'être détenus ne pourra excéder 10 % du capital, soit 893.708 actions

La société Vranken-Pommery Monopole n'envisage pas d'utiliser plus de 30 % de cette autorisation, soit à hauteur de 268.112 actions représentant 3 % du capital social

Le montant maximum théorique des fonds destinés à la réalisation de ce programme est de 67.028.100 €

Les actions pourront être achetées par tout moyen

Autorisation donnée pour une durée de 18 mois à compter de l'Assemblée Ordinaire Annuelle, soit jusqu'au 5 décembre 2017

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	162.864	6.482.072	13.127.008	97,5174
Contre	334.177	1	334.179	2,4826
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

HUITIÈME RÉOLUTION :

- *Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Paul François VRANKEN*

Jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2021

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	236.864	6.482.072	13.201.008	98,0671
Contre	260.177	1	260.179	1,9329
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

NEUVIÈME RÉOLUTION :

- *Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Nathalie VRANKEN*

Jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2021

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	236.864	6.482.072	13.201.008	98,0671
Contre	260.177	1	260.179	1,9329
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

DIXIÈME RÉOLUTION :

- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Pierre GAUTHIER

Jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2021

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	220.408	6.482.072	13.184.552	97,9449
Contre	276.633	1	276.635	2,0551
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

ONZIÈME RÉOLUTION :

- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Christian GERMAIN

Jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2021

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	236.860	6.482.072	13.201.004	98,0671
Contre	260.181	1	260.183	1,9329
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

DOUZIÈME RÉOLUTION :

- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Dominique PICHART

Jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2021

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	220.408	6.482.072	13.184.552	97,9449
Contre	276.633	1	276.635	2,0551
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

TREIZIÈME RÉOLUTION :

- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Roger ROCASSEL

Jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2021

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	236.847	6.482.033	13.200.913	98,0664
Contre	260.194	40	260.274	1,9336
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

QUATORZIÈME RÉOLUTION :

- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Jacqueline FRANJOU

Jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2021

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	383.526	6.482.073	13.347.672	99,1567
Contre	113.515	0	113.515	0,8433
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

QUINZIÈME RÉOLUTION :

- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Yves BARSALOU

Jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2021

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	220.395	6.482.033	13.184.461	97,9442
Contre	276.646	40	276.726	2,0558
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

SEIZIÈME RÉOLUTION :

- Non-renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Yves DUMONT

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	497.037	6.482.073	13.461.183	99,9999
Contre	4	0	4	0,0001
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

DIX-SEPTIEME RESOLUTION :

- *Nomination de Madame Anne-Marie POIVRE en qualité d'Administrateur*

Jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2021

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	383.526	6.482.073	13.347.672	99,1567
Contre	113.515	0	113.515	0,8433
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

DIX-HUITIEME RESOLUTION :

- *Fixation du montant global des jetons de présence*

Compte tenu du nouvel effectif du Conseil d'Administration : décision de porter à 72.000 € le montant global des jetons de présence à verser au titre de l'exercice 2016 et pour l'avenir

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	497.037	6.482.073	13.461.183	99,9999
Contre	4	0	4	0.0001
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

DIX-NEUVIEME RESOLUTION :

- *Pouvoirs*

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	497.041	6.482.073	13.461.187	100,0000
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRORDINAIRE

VINGTIÈME RÉSOLUTION :

- *Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions propres détenues par la Société dans un maximum de 10 % du capital social*

Durée : 18 mois à compter de la présente Assemblée

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	497.028	6.482.033	13.461.094	99,9993
Contre	13	40	93	0,0007
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

VINGT-ET-UNIÈME RÉOLUTION :

- Pouvoirs

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	497.041	6.482.073	13.461.187	100,0000
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.